

Fitch confirme les notes nationales attribuées à Arab Tunisian Lease

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 25 mars 2008: Fitch Ratings confirme la note nationale à long terme attribuée à Arab Tunisian Lease (ATL) à 'BBB(tun)' et la note nationale à court terme à 'F3(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à ATL reflètent une rentabilité acceptable et une réduction du risque de crédit résiduel, qui reste toutefois élevé au regard des normes internationales et supérieur à celui de ses pairs. Elles tiennent compte d'un ratio de fonds propres de base plus faible et d'une liquidité serrée.

Grâce à une augmentation significative des revenus due à la forte croissance des crédits, et à la stabilisation des dotations aux provisions, le résultat net d'ATL a progressé fortement en 2007.

Malgré l'adoption de critères de classification plus sévères, le ratio d'actifs classés a baissé à 10% en 2007 (2006 : 12%) grâce aux radiations de créances et à la forte croissance des encours. Parallèlement, l'adoption de règles de provisionnement nettement plus strictes a permis d'élever le taux de couverture à 81% en 2007 (2006: 76%) et de réduire le ratio créances classées nettes/fonds propres à 13% (contre 20% à fin 2006). ATL devra prouver sa capacité à juguler le flux de créances classées dans le contexte d'une stratégie commerciale volontariste.

A l'instar de l'ensemble du secteur, la liquidité d'ATL est serrée et son financement repose essentiellement sur le marché obligataire local et les crédits accordés par les institutions financières multilatérales. Outre les lignes de crédits confirmées et non utilisées dont dispose ATL, la société de leasing estime pouvoir compter sur le soutien de ses actionnaires bancaires en cas de besoin urgent de liquidité. Par ailleurs, Fitch est rassurée par le fait que la durée des actifs d'ATL est inférieure à celle de ses passifs. Fitch considère favorablement l'objectif d'ATL de renforcer ses fonds propres par le biais d'une augmentation de capital de 10 Mio TND et l'émission d'un emprunt subordonné de 15 Mio TND sur 10 ans dans le courant de l'année 2008.

Troisième société de leasing tunisienne en termes de total de bilan, ATL détenait, à fin 2007, 16% de ce marché. Les principaux actionnaires d'ATL sont l'ATB, sixième banque tunisienne (24% du capital), une société privée locale (14%) et la banque étatique Banque Nationale Agricole (deuxième banque du pays, 10%). Le reste du capital est largement dispersé auprès du public.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.